

Les Nouvelles de L'ACcRèPa

MARS 2016
NUMÉRO 73



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE
Site Internet : <http://www.accrepa.fr>



ESPACE LOISIRS

Camping-cars, Caravanes, Accessoires

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry

mail : espaceloisirs91@gmail.com



Magasin d'accessoires et pièces détachées

Atelier Automobiles et Camping-cars



-10 % sur les accessoires

Réservé aux membres de l'ACcRéPa



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

A l'heure où je vous écris il neige sur nos montagnes, pleut à Paris et le soleil brille dans le midi.

Nos camping-cars, pour la plupart, sont remisés alors que d'autres roulent sous le soleil du Maroc ou du Portugal. Mais qu'importe, nous allons bientôt tous repartir sur nos belles routes de France et d'ailleurs.

Nous allons pouvoir nous retrouver tout d'abord à Châtel en Savoie puis au Zoo de Beauval le temps d'un week-end. Ensuite ce sera le tour de notre traditionnelle pêche à la truite que Gisèle et Gilbert nous organisent avec toujours autant de plaisir. Les poissons n'ont qu'à bien se tenir !!! Cette année nous avons de nouveaux organisateurs de sortie. Merci à vous pour votre dévouement. J'espère que cela donnera envie à d'autres équipages pour se lancer dans cette belle aventure. Sachez que je tiens à votre disposition un petit fascicule "Comment organiser une sortie" créé par mes prédécesseurs et amélioré au fil du temps. D'ailleurs à ce sujet, je tiens à faire un petit clin d'œil à Raymond, Claude, Jean et Roger sans qui l'ACcRéPa ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

L'EURO CC se tient cette année en Grèce, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 Mars sur le site internet www.eurocc2016.gr

N'oubliez pas non plus les sorties qu'organisent les autres clubs ainsi que notre fédération la FFACCC. Vous pouvez les consulter sur le site www.ffaccc.fr

Jean-Claude MOUFFLE a mis en ligne sur notre site "un forum". Allez le visiter, n'ayez pas peur de vous en servir pour poser des questions de toutes sortes où donner votre avis. Si vous rencontrez quelques difficultés, il vous répondra sans problème.

Je pense à vous qui souffrez, j'espère vous revoir très vite parmi nous

N'hésitez pas lors de vos balades à parler de notre club, de notre fédération, du plaisir que l'on a à se retrouver, à échanger. Je tiens à votre disposition des dépliants, des revues ainsi que des bulletins d'inscription.

Avec ma plus sincère amitié,

Jocelyne

P.S. : Compte tenu de notre participation au voyage en Ecosse, la revue de juin ne sera diffusée que début juillet.



ESSONNE Caravanes

Tél. : 01 69 01 72 98

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions



ESSONNE CARAVANES
42 AVENUE DE LA DIVISION
LECLERC - RN 20
91310 LONGPONT SUR ORGE

www.essoncar.com

Coordonnées GPS: Latitude :44.77596°
Longitude :3.88788°

PRADELLES
Haute - Loire
BIENVENUE

LES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE FRANCE

Située aux abords d'un des plus beaux villages de France, Pradelles (43), l'aire de la salaison vous accueille toute l'année sur une aire privée, clôturée et fermée par un portail la nuit, face à une boucherie-charcuterie proposant les produits du terroir. Fournissant tous les services, plein d'eau potable, vidange WC, vidange eaux usées, branchement électrique, l'aire de la salaison dispose également d'un barbecue ainsi que des tables extérieures. Pour la modique somme de 2€, l'aire de la salaison est un endroit à ne pas manquer.

«Endroit très calme, très accueillant. Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et au matin, nous nous sommes rendu au magasin en face où se trouvent de délicieux produits du terroir et un excellent accueil. Nous repasserons.»
Bob du 84

HALTE CAMPING CAR
AIRE DE LA SALAISSON
www.salaisons-de-pradelles.fr

43
Pradelles

LUDOSPACE.COM REIMS NOTRE FRANCE
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE
1000 m2 POUR VOS ACCESSOIRES
DU LUNDI AU SAMEDI
PORTES OUVERTES A THEMES
EN 2016 :
DATES SUR NOTRE SITE
www.ludospace.com

A CHARMES, VISITEZ NOTRE MAGASIN !
GRANDE BOUTIQUE ACCESSOIRES ET EN EXCLUSIVITE :

POSE DE TOITS RELEVABLES REIMO

LUDOSPACE.COM
ZC Hermitage - 240, Rue Marcel Marlin 88130 CHARMES
Tél : +33 (0) 3 29 65 50 32 Info@ludospace.com

ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Pâté

☎ **01.60.84.29.75.// 06.10.92.08.22**

Courriel : **accrepa@accrepa.fr** Site Internet **http://www.accrepa.fr**

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance MACIF n° 15195976

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

ANNONCEURS

ALDEN
AMI RESEAU
CARLOS LOISIRS 91
ESPACE LOISIRS
ESSONNE CARAVANES
EUROMER
EXPO CAMPING SPORT
FIRESTONE
FRANCE PASSION
FERME DE LA LIONNIERE
LUDOSPACE
MARQUET
MATELAS CAMPING-CAR
ORCADA
PAN TRAVEL
PASS CAMPING CAR
PELLETIER TEXTILES
SALAISONS DE PRADELLES
WATTELLIER LOISIRS
YO REMORQUES

Ils sont nos fidèles partenaires et nous aident pour la parution de notre revue

Donnons-leur la préférence pour nos achats en nous recommandant du club.

Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.

Page de couverture : Fotolia

Photos des illustrations non contractuelles.

SOMMAIRE

Editorial	3
Sommaire	5
Conseil d'Administration	7

Les Sorties :

• Sorties FFACCC et autres clubs.....	8
• Sorties ACcRéPa 2016/2017.....	9
• Point sur les sorties	11
• Retrouvailles à Beauval (41)	12
• La Pêche à Seraincourt (95).....	14
• La Bretagne insolite	16
• Le Festival de Folklore international	19
• Séjour et balades en Haute Provence ...	25
• Les 24 Heures camions au Mans (72)...	27
• Séjour d'automne à Agay (83)	30
• Voyage en Roumanie	33

Carnet de voyage :

• Réveillon à Pouzay (37).....	37
Ils ont pensé à nous	40
Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa	41
Conditions générales.....	42



RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.

FRANCE PASSION

ÉTAPES GOURMANDES ET CHALEUREUSES



Vos plus belles étapes en camping-car !

Vous êtes invités chez
1900 vignerons, fermiers
et artisans...



9500 emplacements
gratuits



Tarif amical FFACCC

26€ au lieu de 29 €
Édition disponible en MARS 2016



france-passion.com

Recherche d'étapes, itinéraires, rendez-vous festifs...

Adressez votre bon de commande à : France Passion - CS 10057 - 84202 Carpentras Cedex



DÉCOUVERTE



CONVIVIALITÉ



+ COORDONNÉES GPS
+ PHOTOS
+ 200 NOUVELLES ÉTAPES...



RENCONTRE



BON DE COMMANDE

Guide France Passion Édition 2016

MARS 2016 - PÂQUES 2017

☐ Je demande mon inscription sur la liste
des invités et je m'engage à respecter les
"Règles d'Or" de l'accueil France Passion*

☐ Je suis déjà "Invité(e) France Passion"

Mon N° de carte d'invité :

Mon Club :

* à lire sur france-passion.com

Nom

Prénom

Adresse

Email

Je règle 26 € au tarif spécial FFACCC (prix public : 29 €) par chèque
bancaire à l'ordre de France Passion • **Livraison** du Guide des Étapes : **Mars 2016**
Après mars, livraison sous 5 jours à réception de votre commande.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

selon l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 14 novembre 2015



**Président d'honneur
Raymond LAPORTE**



Jocelyne LEBLANC



Brigitte LE CALVEZ



Annick DEBAERT



Claudine COUSIN



Jean-Claude MOUFFLE



Jean-Claude METEYER



Monique BONNEGRACE



Jean-Paul SILVESTRI

Jocelyne LEBLANC	Présidente Coordinatrice des voyages	📞 06.10.92.08.22	leblancjojo@hotmail.com
Claudine COUSIN	Vice-présidente Rédaction journal	📞 06.79.20.59.95	claudine.cous1@free.fr
Jean-Claude MOUFFLE	Vice-président Responsable site internet	📞 06.59.84.83.08	jean-claude.mouffle@sfr.fr
Brigitte LE CALVEZ	Trésorière Déléguée FFACCC	📞 06 08.06.08.01	brigittelecalvez@hotmail.fr
Annick DEBAERT	Secrétaire	📞 06.80.06.88.00	annick.debaert@free.fr
Monique BONNEGRACE	Publicité Relations extérieures	📞 06.70.68.69.84	jc.bonnegrace@wanadoo.fr
Jean-Claude METEYER	Comptable	📞 06.60.23.09.98	maxamelina@orange.fr
Jean-Paul SILVESTRI	Trésorier adjoint	📞 06.81.55.15.43	jean-paul.silvestri@orange.fr

Sorties FFACCC et autres Clubs prévues en 2016

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour de Printemps	11 février au 17 mars	Agay (83)	CCC EST
30 ^{ème} Festival des cerfs-volants Prolongations	15 au 17 avril 18 et 19 avril	Berck (62)	CCC NP
Safari truites	16 et 17 avril		CCC RA
Circuit	23 avril au 1 ^{er} mai	Dans le Tarn	3C AMB
Circuit	25 avril au 13 mai	Sardaigne	FFACCC
EURO CC Prolongations	16 au 22 mai 23 au 28 mai	Grèce	FICM
Week-end accordéon	4 et 5 juin	Le Palais s/vienne (87)	CC18 Club
2 ^{ème} fête du camping-car	10 au 12 juin	Montrond les Bains	CCC RA
Festival de folklore international	1 ^{er} au 7 août	Port s/saône	CCC EST
Sortie Jura	8 au 10 septembre	La Pesse (39)	3C AMB
Balades en Provence	10 au 17 septembre 17 au 24 septembre		CCC EST
Circuit	18 sept.au 3 octobre	Sicile	FFACCC
Salon des véhicules de loisirs	24 septembre au 2 octobre	Le Bourget	FFACCC
Les 24 heures camions	7 au 9 octobre	Le Mans (72)	CCC EST
Séjour d'automne	21 octobre au 11 novembre	Agay (83)	CCC EST
Forum des voyages Prolongations	9 au 12 novembre 13 et 14 novembre	Bellay (01)	CCC RA
Stage de danse	20 au 27 novembre	La Ravoire (73)	3C AMB
Réveillon	30 décembre au 4 janvier 2017	Saint Pétersbourg	FFACCC

Sorties ACcRéPa prévues en 2016

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour à la neige	12 au 19 mars	Châtel (74)	Jocelyne et Didier
Retrouvailles de printemps	15 au 17 avril	Beauval (41)	Jocelyne et Didier
Sortie Pêche	22 au 24 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
Circuit	23 mai au 13 juin	Ecosse	Agence Orcada
Sortie	22 juin au 3 juillet	Centre Bretagne	Dominique et Elisabeth Jean et Jacqueline
Circuit	6 au 17 septembre	Touraine	Alain et Pierrette Claude et Anny
Le Tour de l'avenir	Fin août		Jocelyne, Didier et Stéphane (Alden)
Circuit	8 au 22 octobre	Martinique	Jean-Claude et Monique
Assemblée générale ACcRéPa	5 et 6 novembre	St Denis les Ponts (28)	Le bureau

Sorties ACcRéPa prévues en 2017

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

Galette des rois	29 janvier	À déterminer	Le bureau
Circuit	3 au 27 juin	Roumanie	Pan Travel et Andrei

Venez savourer notre menu fermier !

au milieu de la nature et des animaux de la ferme

En saison : chèvre, chevreau, agneau, volaille issus de l'exploitation



Ferme Auberge La Lionnière

Chambres d'hôtes
Gîtes ruraux
Vente de fromages de chèvre

Françoise et Frédéric BOULAND

Ferme de la Lionnière - 1 rue de la Lionnière

41 110 MAREUIL/CHER

Sur réservation au 02 54 75 24 99

Mail : contact@lalionniere.fr - www.lalionniere.fr



Effet anti-roulis garanti !

Avec ou sans kit compresseur

Avec ou sans manomètres

Panneaux de commande au choix



X250

DIN 1 Sprinter W906 Master X70



X250



Ford Transit

Nouveau Ford Transit 2014



X244

Nouveau Master X62



Aussi pour châssis
AL KO



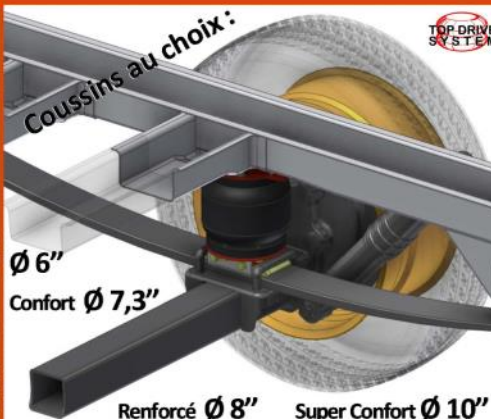
Coussins au choix :

Ø 6"

Confort Ø 7,3"

Renforcé Ø 8"

Super Confort Ø 10"



Kits pour 4 x 4



CAR SUPPORT
STABILISING LEAD SPRINGS

Ressorts renforcés

pour réhausser l'Avant

Ressorts Arrière



Vérins hydrauliques de stabilisation

www.amplo.it



Nivellement Manuel ou Automatique



Télécommande sans fil

A.M.I. Réseau

34 Rue de Picpus Bât B2
75012 PARIS

01 42 77 85 26 06 72 50 94 19

simon.germaine@amireseau.fr

www.amireseau.fr



<https://www.youtube.com/watch?v=k7Ze2NrXfbE>

Point sur les sorties ACcRéPa 2016

Thème	Nb équipages	Inscrits	Disponibles
Séjour à la neige	10	7	3
Retrouvailles de printemps	illimité	12	
Sortie Pêche	35	24	11
Circuit en Ecosse	17	17	COMPLET
Sortie Centre Bretagne	20	14	6
Circuit en Touraine	20	20	COMPLET
Le Tour de l'avenir	30		
Circuit en Martinique	12	12	COMPLET
EURO CC en GRECE			



Vous souhaitez organiser une sortie !

Contactez Jocelyne Leblanc au ☎ 06 10.92.08.22 afin d'obtenir « le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre du Club organisateur.



Intitulé : **Sortie au zoo de Beauval (41)**

Dates du séjour : **15 au 17 avril 2016**

Inscription : **du 5 janvier au 31 mars 2016**

Organisateurs : **Jocelyne et Didier LEBLANC**

Participants :

Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

Adresse

CP..... Ville

Tél :..... Mobile.....

N° adhérent FFACCC..... Club FFACCC

Longueur du camping-car Poids lourd : oui non Cibi : oui non

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

Le zoo de Beauval	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	50 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paiement : Le chèque doit être libellé au nom de l'ACCRéPa

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du Club.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

1. Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
2. Accepte l'adhésion au club organisateur pour la sortie (pour les adhérents des autres clubs FFACCC).

Date et signature de l'adhérent



ACCRéPa

Association Camping-Cariste
Région Parisienne
Site: www.accrepa.fr
Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

Bulletin à adresser accompagné du/des chèque (s) à :

Jocelyne et Didier LEBLANC

2 rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE

☎. 06.10.92.08.22

Siège social : 2 rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE - ☎ 06 .10 .92 .08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>
Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars
Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Macif N° 15195976
Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)



LES RETROUVAILLES DE PRINTEMPS

Au zoo de Beauval à Saint Aignan s/cher (41)

Du 15 au 17 avril 2016

Organisée par Jocelyne et Didier Leblanc

Vendredi 15 avril

18h arrivée dans l'après-midi.
Pot d'accueil

Samedi 16 avril

journée libre au zoo de Beauval

Dimanche 17 avril

Matin randonnée

12h départ en camping-car pour le restaurant à la Ferme auberge La Lionnière
12h30 déjeuner

Fin d'après-midi dislocation ou
possibilité de visite chez un viticulteur (en cours de négociation)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre du Club organisateur.



Intitulé : **La Pêche à Seraincourt (95)**

Dates du séjour : **22 au 24 avril 2016**

Inscription : **du 5 janvier au 15 avril 2016**

Organisateurs : **Gilbert et Gisèle TRANCHANT**

Participants :

Nom Prénom

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél : Mobile

N° adhérent FFACCC Club FFACCC

Longueur du camping-car Poids lourd : oui non Remorque : oui non

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

La pêche à Seraincourt (95)	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	55 €		
Supplément pêcheur	34 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paiement : Le chèque doit être libellé au nom de l'ACcRéPa

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du Club.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

1. Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
2. Accepte l'adhésion au club organisateur pour la sortie (pour les adhérents des autres clubs FFACCC).

Date et signature de l'adhérent



ACcRéPa

Association Camping-Cariste
Région Parisienne
Site: www.accrepa.fr
Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

Bulletin à adresser accompagné du/des chèque(s) à :

Gilbert et Gisèle TRANCHANT
60, rue du Pré Seigneur
78410 BOUAFLE

☎ 01.30.95.57.41 ou 06.74.20.04.57

LE PÊCHEUR ACCRÉPIEN



Rendez-vous aux Etangs du Val de Rueil
à Seraincourt (95)

Point GPS : 49°02'46,2" N - 1°52'33,3" E

**PARTICIPEZ A NOTRE GRAND CONCOURS ANNUEL QUI AURA LIEU
LES 22, 23 ET 24 AVRIL 2016**



La sortie organisée par Gilbert et Gisèle
est limitée à 35 camping-cars.

PROGRAMME DU WEEK-END :

Vendredi Arrivée à partir de 17 h

Samedi Journée de pêche de 7 h à 19 h
Repas au restaurant le soir

Dimanche Pêche à nouveau pour les mordus
Retour à la maison dimanche ou lundi matin.

Informations :

- Venir avec sa canne à pêche.
- Pas de limite dans le nombre de prises de truites.
- Chaque demi-journée, 4 truites par pêcheur sont mises à l'eau.
- Les appâts sont vendus sur place.
- Une salle peut accueillir les joueurs de cartes.

Si vous souhaitez passer un excellent week-end entre copains,
renvoyez le bulletin d'inscription avant le **15 avril 2016**

PÊCHE OUVERTE À TOUS...



Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre du Club organisateur.



Intitulé : **La Bretagne insolite**

Dates du séjour : **22 juin au 3 juillet 2016** Inscription : **du 5 janvier au 30 avril 2016**

Organisateurs : **Dominique et Elisabeth GUIGNARD - J&J LEVASSEUR**

Participants :

Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

Adresse

CP..... Ville

Tél : Mobile.....

N° adhérent FFACCC..... Club FFACCC

Longueur du camping-car Poids lourd : oui non Cibi : oui non

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

La Bretagne insolite	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	250 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paiement : Le chèque doit être libellé au nom de l'ACcRéPa

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du Club.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

1. Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
2. Accepte l'adhésion au club organisateur pour la sortie (pour les adhérents des autres clubs FFACCC).

Date et signature de l'adhérent



ACcRéPa

Association Camping-Cariste
Région Parisienne
Site: www.accropa.fr
Email: accropa@accropa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

Bulletin à adresser accompagné du/des chèque (s) à :

Dominique et Elisabeth GUIGNARD
2 Le Vieux Moulin
56430 SAINT BRIEUC DE MAURON
☎ 02.56.61.12.75 ou 06.04.53.31.75

La Bretagne insolite

Du 22 juin au 03 juillet 2016

Les Sorties

Organisateurs : Dominique & Élisabeth GUIGNARD
Assistants : Jean & Jacqueline LEVASSEUR.

Nous vous proposons de découvrir un autre visage de la Bretagne. Loin des côtes. La Bretagne intérieure nous offre de belles découvertes, nous vous en proposons quelques unes.

Au programme :

A Saint Méen le Grand :

Accueil des camping-cars : parking du complexe sportif, rue du stade

Point GPS : N : 48° 11' 15.3''/W : 02° 11'51.1''

visites :

- * du musée dédié à Louison Bobet.
- * son abbatale.
- * Nuitée : parking.



A La Chèze :

Participation à la 9^{ème} fête des camping-caristes en Centre Bretagne organisée par le Comité des fêtes de La Chèze.

Nuitée : aire de camping-cars

Au Lizio :

Découverte de l'univers du poète ferrailleur.

Remontée dans le temps à l'écomusée.

Nuitée : parking privé.

A Sérent :

Visite de la Maison du Costume Breton.

Journée de repos sur le terrain de camping (piscine, randonnée, vélo etc....).

Nuitée : camping.



Au Roc Saint-André :

Visite de la Brasserie Lancelot.

A Paimpont :

Visite de l'abbatale.

Découverte en car de Brocéliande avec ses légendes et ses lieux mythiques.

Visite de la Porte des secrets.

Nuitée : aire de camping-cars.

Aux Forges de Paimpont :

Visite des forges

Nuitée : parking privé.

A Lohéac :

Restaurant.

Visite du Manoir de l'automobile.

Dislocation ou possibilité de passer la nuit sur le parking.



Montant de la sortie : **250 € par personne**

LA SORTIE EST LIMITÉE A 20 CAMPING-CARS



PORTES OUVERTES
Du 10 Mars au 26 Mars 2016
14^{ème} Anniversaire de la Création de
C.A.R.L.O.S Loisirs 91

CARLOS LOISIRS 91

**OUVERTURE
EXCEPTIONNELLE**
Les Dimanches
13 & 20 Mars

Magasin d'accessoires
FINANCIATION SUR AUTOSTAR

Venez partager notre Paëlla les 12 ou 13 MARS
Pour inscription nous contacter par mail ou téléphone



DEPOT VENTE GRATUIT & REPRISE DE VOTRE
CAMPING CAR AVEC PROPOSITION IMMEDIATE
APPELEZ-NOUS !

Hobby **ci** **LMC** **AUTOSTAR**
www.autostar.fr

CARLOS LOISIRS 91

76 Route Du Petit Ballainvilliers 91160 Ballainvilliers
Bureau : 01 69 09 25 01 - Magasin : 01 69 09 25 01
Portable : 06 99 77 52 25 - Fax : 01 64 54 95 37

ETS C.A.R.L.O.S Loisirs 91 www.carlos-loisirs-91.com

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et 14h à 19h

Nos fournisseurs d'accessoires :

CMC DISTRIBUTION/ TRIGANO SERVICES/ EURO ACCESSOIRES

Remise de 10% hors prix net et promotions sur les accessoires aux adhérents ACcRéPa

Service pièces détachées et Réparations Toutes Marques

Remise exceptionnelle de 2000€ à 5000€ sur modèles 2016 exposés.

Camping-cars d'occasion : prix en baisse.

Financement total ou partiel possible : voir conditions sur place.

Concessionnaire : Autostar/ C.i / LMC / Hobby

**Venez découvrir le nouveau
Modèle AUTOSTAR P690 LC LIFT**



**La nouvelle génération de
profilés à lit de pavillon
100 % encastré**

**Série limitée
Avec**

**CELTIC EDITION
Partez suréquipé
sans supplément**

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACOC

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE

Du 1^{er} au 7 août 2016

Inscriptions :

Mme MAZARD Béatrice
22 Chemin des Relançons
25000 - BESANÇON

Tél : 03 81 80 70 05

E-mail : damebea25@gmail.com



Organisation : Christiane et Jacques Defrain
Béatrice et Claude Mazard

La municipalité de Port sur Saône et le Camping-Car Club Est vous invitent à la 27^{ème} édition de cette grande manifestation d'envergure régionale rassemblant durant six jours, plusieurs nations du monde entier, qui viennent présenter leur folklore et leur culture. Six jours donc, d'échanges et de convivialité passés à la rencontre d'autres peuples grâce aux différentes animations organisées. Vous serez accueillis au Camping Municipal de Port sur Saône, situé à 300 mètres des spectacles et à 800 mètres du centre ville et des commerces.

Coût du séjour : 50 € par adulte et 20 € par enfant de moins de 14 ans.

Frais d'organisation : 10 € par véhicule.

Sont inclus :

- l'emplacement sur le camping ou l'annexe jouxtant celui-ci, sans électricité durant la période. (possibilité de branchement électrique pour un forfait de 15 € à payer sur place, dans la limite de la puissance et des prises disponibles.)
- Nota : compte tenu du nombre d'arbres sur le camping, nous ne pouvons pas garantir une réception satellite pour la télévision à tous les emplacements. Mais il y aura des spectacles en salle tous les soirs.
- l'accès aux spectacles en salle climatisée et à toutes les animations extérieures du Festival durant le séjour. Avec toujours la même place réservée en tribune ou sur une chaise devant la scène.
- un repas offert par la municipalité, suivi d'un spectacle «Spécial Camping-Cariste.»
- vin d'honneur et animations au cours du séjour.

Date limite d'inscription : 11 juin 2016

Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée vers la mi-juillet 2016.

Pays pressentis, sous réserves de modifications :

AMÉRIQUE : Cuba
Nicaragua
Chili
ASIE : Indonésie
République du Tatarstan
OCÉANIE : Australie
AFRIQUE : Sénégal
EUROPE : Ukraine
Albanie
DOM TOM : Guadeloupe
Martinique

Si vous êtes intéressés par cette manifestation, conservez ces pages de Vadrouille. En effet, selon votre club d'appartenance, elles paraîtront peut-être trop tard, voire pas du tout dans le bulletin de votre club.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE



Dates du séjour : du 1^{er} au 7 août 2016

Organisation : Christiane et Jacques Defrain - Béatrice et Claude Mazard

Inscription et règlement à adresser à : Mme MAZARD Béatrice

22 Chemin des Relançons

25000 - BESANÇON

Tél : 03 81 80 70 05 - E-mail : damebea25@gmail.com

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue ? **OUI - NON**

Monsieur : _____ - Prénom : _____
Madame : _____ - Prénom : _____
Enfants : _____ - Année de naissance : _____ - Autres personnes : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ - Ville : _____
Téléphone fixe : _____ Portable : _____
Adresse E-mail : _____ @ _____
N°N adht. FFACCC : _____ Club : _____
CC immatriculation : _____ Longueur : _____ Hauteur : _____

Participation :

Coût de la sortie : adulte : 50,00 € X _____ = _____ €
enfant de moins de 14 ans : 20,00 € X _____ = _____ €
total : _____ € → chèque au nom de : **Association Culture et Loisirs de Port sur Saône.**

Frais administratifs d'organisation : 10,00 € par camping-car

Surcoût pour les adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par équipage

_____ € → Chèque à libeller au nom du CCC Est

Sont inclus dans le prix : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans la présente revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées dans le programme, et.

Nous souhaitons, en fonction des places disponibles en salle et au camping : (cerclez votre choix)

- Un branchement électrique (au forfait de 15 €) à régler sur place :	OUI	NON
- Un emplacement ombragé (sans réception satellite)	OUI	NON
- Une place sur une chaise (plus de confort et d'espace)	OUI	NON

Paiement : Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à Mme MAZARD Béatrice au plus tard le 11 juin 2016

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin.

Je soussigné M. ou Mme _____ agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est
le 3 janvier 2015

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1980.
Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N° 1M075100284 / Assurance MACIF N° 1519976
Siège social : 20/22 rue Louis Armand - 75015 - PARIS - Téléphone : 01 45 58 57 86 - E-mail : secr.ffacccest@orange.fr
Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.
Pour pouvoir participer, il faut être membre du club.

ALDEN

AS4®

L'antenne satellite automatique *garantie à vie**



5 principaux avantages, faisant de l'AS4® un choix indiscutable

- Probablement l'antenne automatique la plus rapide et la plus silencieuse du marché.
- Probablement la plus légère et la plus économe avec seulement 2A en fonctionnement.
- Conçue et fabriquée en France, elle se place en tête des dernières avancées technologiques et techniques du marché.
- Sa parabole exclusive 80 Platinum se décline ici dans une version Ultrawhite. Elle confère à l'AS4® une quasi insensibilité au vent.
- Argument décisif : sa GARANTIE À VIE* lui permet de supplanter toutes ses concurrentes.

C'est à l'écoute des consommateurs qu'ALDEN a conçu cette antenne automatique à l'électronique et mécanique éprouvées et approuvées. Rapide, précise, silencieuse, économe et sans erreur, l'AS4® donne accès à tous les services satellitaires¹. Sa parabole 80 Platinum Ultrawhite exclusive en fait une antenne «first class» qui autorise la réception des signaux dans toute la

zone de couverture des satellites. AS4®, la première antenne à pilotage hybride vous met en tête du progrès et de la simplicité pour longtemps, très longtemps. Sa garantie à vie* donne un nouveau sens à la qualité «made in France» elle en fait l'antenne de référence.

* selon terminal de réception et abonnement.

SATMATIC-HD®

Terminal de réception Satellite



Le récepteur automatique SATMATIC-HD® a été conçu et étudié pour un usage en camping-car permettant l'accès aux chaînes de la TNT en Haute Définition, ainsi que les chaînes radios, via FRANSAT.

Il permet également la réception des chaînes optionnelles BEIN SPORTS HD, OCS, BIS et MELODY. Enregistrez tous vos programmes TV au format numérique en HD sur un support de stockage USB externe (Clé USB, Disque Dur USB externe...).

Fonction 'Time Shifting' par l'intermédiaire d'un support de stockage externe: l'émission visualisée est enregistrée en permanence avec le SATMATIC-HD®. Ainsi, vous pouvez à partir du direct, revoir à tout moment une action passée (Instant Replay).

Détails des conditions sur simple demande : **ALDEN** 14 route de Strasbourg, F-67230 HUTTENHEIM ou par internet: www.alden.fr

* garantie unité extérieure non cessante accordée au premier utilisateur sous réserve de retour du bon de garantie.
Alden, AS4 et SATMATIC sont des marques déposées par Alden SAS. Document non contractuel, susceptible de modifications.

Firestone

Suspensions pneumatiques

Vous présente:

SOS
SUSPENSIONS.com
Toutes Les Solutions de Suspensions!

✓ **ÉVITER L'AFFAISSEMENT**

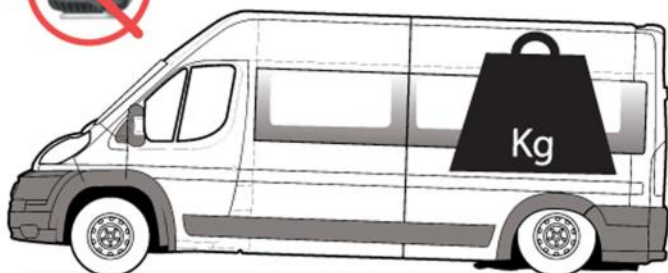
✓ **AMÉLIORER LA TENUE DE ROUTE**

✓ **AMÉLIORER LE CONFORT**



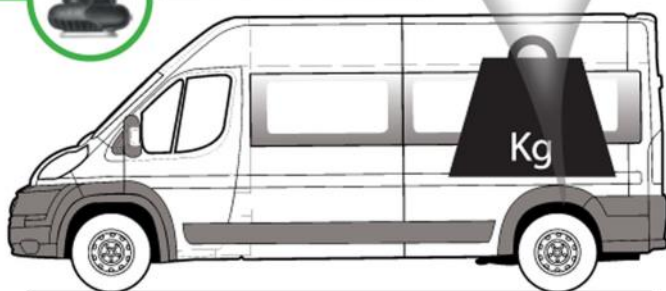
SANS COUSSIN

A
V
A
N
T



AVEC COUSSIN

A
P
R
È
S



Avec en option :

**Compresseur Embarqué
+ manomètre de commande**

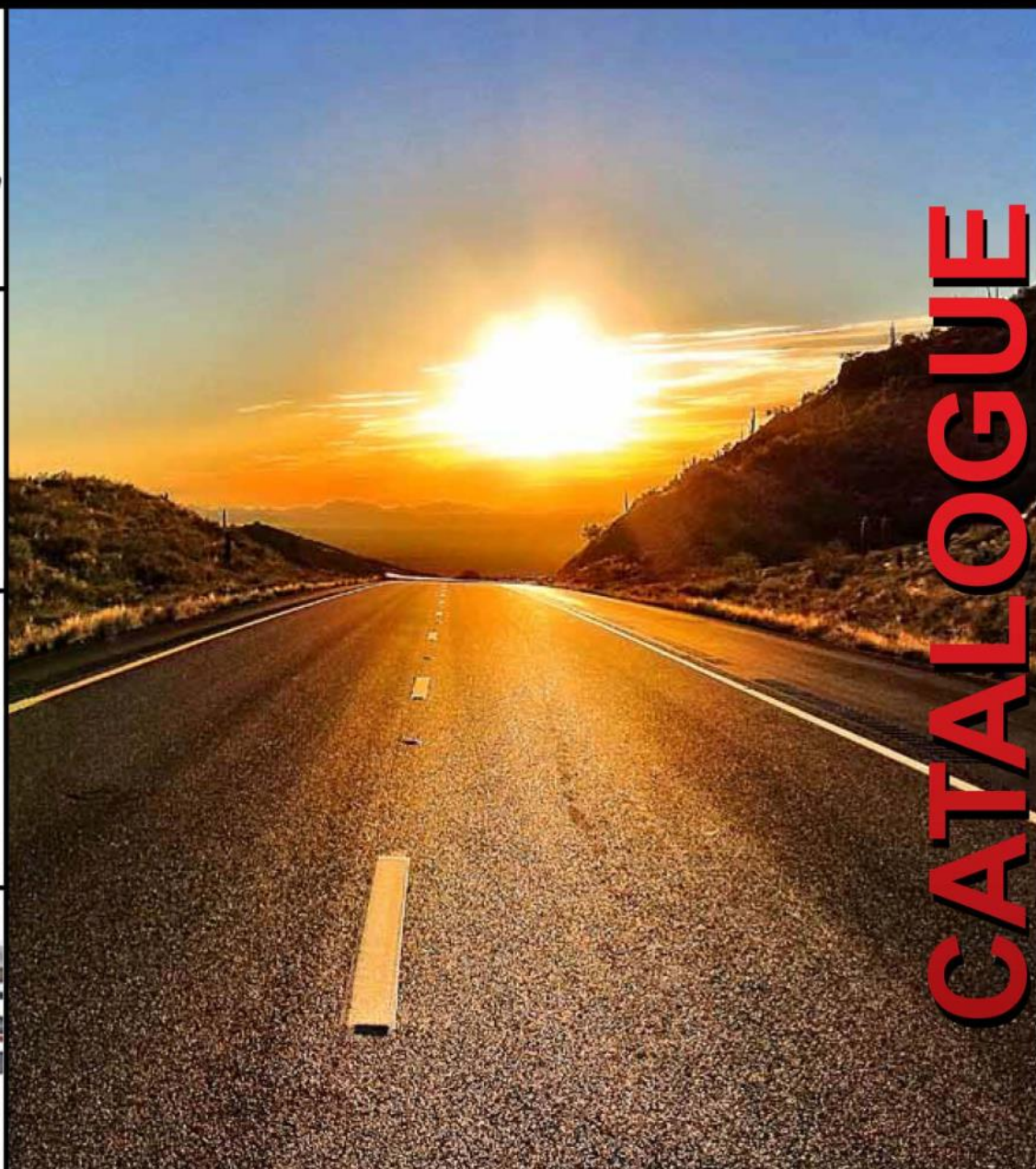


SOS

SUSPENSIONS.com

by **Firestone**
Suspensions pneumatiques

Toutes les SOLUTIONS de SUSPENSIONS!



CATALOGUE

Firestone
SUSPENSIONS PNEUMATIQUES

DRIVE RITE

GOLDSCHMIDT
France

selson

VIAIR

KONI



Expo Sport Camping

www.expocamping-loisirs.com



EXPO CAMPING SPORT, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE, UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS 49 ANS.

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES :
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
POINT DE VENTE.**

Terrasses - Piantes toiles - Remorques



**VÉHICULES
NEUFS &
OCCASIONS**

financement
possible 100%
sous réserve
acceptation par
l'organisme prêteur



La distribution de véhicules de loisirs ne s'improvise pas. Venir chez Expo Camping Sport, c'est opter avant tout pour un savoir-faire, une équipe de commerciaux à votre écoute et des techniciens à la hauteur de vos attentes.



Créé en 1965, Expo Camping Sport est reconnu par ses clients et les professionnels du camping-car comme un des distributeurs incontournables de la région parisienne.

M. Gilbert Gobé est présent dans l'entreprise depuis sa création. Il préside depuis plus de 20 ans au développement de sa concession et fait partager sa passion du camping-car à une clientèle fidèle.



Aujourd'hui, Expo Camping Sport, c'est un point de vente facile d'accès proche des autoroutes et à 20 minutes de Paris à Pierrelaye (95) sur la D14. Ils vous accueillent dans leur Showroom, leur atelier, leur incontournable magasin d'accessoires à l'enseigne TOP ACCESSOIRES.

Tous les services que l'on attend d'un distributeur compétent sont proposés : entretien, réparations, toute carrosserie, SAV, pose d'accessoires, location de Camping-Car Hertz 3 Soleils, Financement ...

Coté produits, Expo Camping Sport a sélectionné les meilleures marques de camping-cars : Challenger, Chausson et Laika. Bien entendu, un large choix de camping-cars d'occasion est à découvrir en permanence sur l'exposition. Cette passion du loisir ne s'arrête pas aux camping-cars : les grandes marques de caravanes et de mobil-home ainsi qu'un large choix d'auvents et de tentes sont exposés.



D14 - Rue Emile Zola
ZA Porte Ouest
95480 PIERRELAYE

Tél. 01 34 64 38 55
Fax 01 30 37 71 10

commercial@expocamping-loisirs.com

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

SÉJOUR ET BALADES EN HAUTE PROVENCE

Du 10 au 17 septembre 2016 et/ou
du 17 au 24 septembre 2016

Lieu du séjour : Camping**** «Les Oliviers»
Chemin St Sauveur
04700 - ORAISON

Points GPS : N 43° 55' 23.7" - E 5° 55' 25.7"

Prestations du camping :

- Électricité
- Piscine
- Salle à disposition, (rencontres, jeux,) avec écran télé et un point wifi.
- Possibilités de jeux de boules, barbecue...
- Services gratuits.

Propositions supplémentaires :

- Restauration rapide tous les jours.
- Possibilité de commander des repas de groupes. (Paella, aïoli...)
- Location de vélos électriques.
- Randonnées pédestres et balades en VTT possibles.
- Votre véhicule restera sur place . Les déplacements se feront en car, ou à pied pour les balades de proximité.

Les excursions ne sont encore pas finalisées à l'heure où nous préparons Vadrouille de printemps 2016. Néanmoins, il est déjà possible de citer :

- Visite des Gorges du Verdon
- Visite d'une fabrique de Santons
- Le célèbre marché de Forcalquier...

Séjour au camping **** et prestations :

- Séjour (1 CC - 2 personnes) 98,00 € par semaine. Possibilité de prendre les 2 semaines.
- Enfants de moins de 8 ans : gratuit
- Personnes supplémentaires : 2,00 € par personne/jour
- Excursions et autres prestations : 80,00 € par personne inclus le barbecue d'accueil et deux repas restaurant.
- Frais d'organisation (CCC Est) : 5,00 € par personne

Le président de votre club aura tous les détails nécessaires afin de permettre une parution dans votre bulletin de mars ou juin 2016.

Il y aura 2 pages : l'une avec le programme détaillé, l'autre comprenant le bulletin de participation.

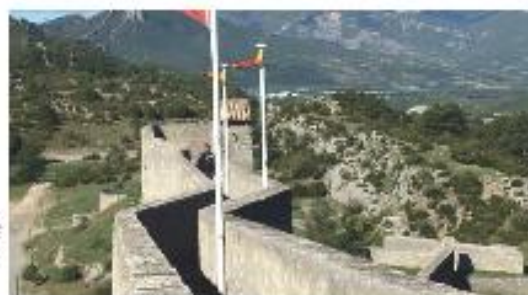
Si vous ne trouvez pas ces pages dans votre revue, vous pourrez les télécharger sur www.cceest.com.

En cas de problème ou pour les non connectés à la toile, vous obtiendrez des renseignements auprès de :

- Régis DRAUT

Tél : 03 24 26 45 19 ou 06 16 56 27 92

E-mail : regis.draut@orange.fr





Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

SETE - TANGER
& SETE - NADOR

FERRIES - Nouvelle COMPAGNIE
- CONFORTABLE - RAPIDE

**EXCLUSIVITE
EUROMER**

à partir de **567€**

**2 adultes +
1 camping-car**
et -20% sur le retour

[départs de Barcelone à partir de 477 €]



**-20%
sur le
retour**

www.euromer.net

EUROMER - Tél. 04 67 65 67 30

*en cabine double intérieure et un camping-car jusqu'à 7m de long/ 2,50 m de haut
tarifs promotionnels également pour les camping-cars de dimensions supérieures - valable jusqu'en mai 2015



**SUPER
PROMO**

**Spécial
Camping-car**

LA SICILE

au départ de
Gênes

à partir de **399€**

**2 adultes
1 camping-car**

Pelletier textiles

64, route de Foëcy 18100 Vierzon

Tél: 09 53 37 57 21 port: 06 50 21 49 22

www.pelletier-textiles.com

100% laine de mouton



Profilés tous types

Expédiés sous 48 h



protections roues

Protection été et hiver plus aucune condensation

Intégraux réalisation sur mesures en 5 heures dans nos ateliers

Toutes nos fabrications sont garanties 3 ans

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

LES 24 HEURES CAMIONS DU MANS

Du 7 au 9 octobre 2016

Si vous êtes intéressés par cette manifestation, conservez ces pages de Vadrouille. En effet, selon votre club d'appartenance, elles paraîtront peut-être trop tard, voire pas du tout dans le bulletin de votre club.



Rejoignez-nous à ce rassemblement et entrez au cœur de l'action sur le circuit «Bugatti»

Organisation : BRETON Maurice et GÉRARD Liliane

Tél : 06 33 35 41 41

Inscription : Mme MAZARD Béatrice

22 Chemin des Relançons

25000 - BESANÇON

Tél : 03 81 80 70 05 - E-mail : damebea25@gmail.com

Pour vous rendre au circuit depuis Le Mans :

Prendre la direction TECHNOPARC ou KARTING A. PROST, chemin des Bœufs. L'entrée est située après le Karting. Au rond-point : tout droit pendant 1 km environ. Entrée située à gauche : «Camping des Houx.»

Coordonnées GPS : N 47° 57' 09.6" - E 0° 13' 06.6"

Le vendredi 7 octobre 2016 : nous vous y accueillerons de 10 h 30 à 12 h 30, puis à partir de 14 heures. Vers 18 h : pot de bienvenue.

Les billets d'accès vous seront remis à l'entrée par les organisateurs.

Pour ce faire, il vous conviendra de téléphoner au 06 33 35 41 41 lorsque vous serez arrivés à l'entrée du circuit.

Samedi 8 octobre 2016 : Journée libre. A partir de 8 h 30, vous pourrez vous plonger dans cette ambiance très conviviale, côtoyer les pilotes, admirer les camions, assister à leurs essais ainsi qu'aux courses de voitures «LOTUS» etc.

En soirée, diverses animations vous sont proposées, dont le défilé truck Show, (camions décorés,) feu d'artifice et concert pour terminer cette journée.

Dimanche 9 octobre 2016 : journée libre.

Lundi 10 octobre : départ avant 10 heures.

Durant votre séjour, des animations gratuites «non stop» vous sont proposées :

- Fête foraine
- Concerts
- Navettes petits trains à 150 mètres, etc.

Pensez à vous munir de :

- Pain : pas de boulanger sur le site.
- Boules «QUIES» pour lutter contre le bruit.

*A bientôt, au plaisir de vous voir ou de vous revoir.
En attendant, nous vous souhaitons une bonne route.*





Matelas
camping-car.com



Changez votre **MATELAS**
pour des **NUITS** de REVE

Commandez en ligne
Livraison à domicile

66 Le spécialiste du matelas sur-mesure 99

- Matelas
- Protège matelas
- Accessoires
- Sur-matelas
- Drap housse



Maintenant
pour votre **MAISON**

- Matelas
- Matelas bébé
- Oreiller / traversin
- Matelas canapé-lit (BZ-Clic-clac...)

www.matelas-camping-car.com - 02 40 24 69 93 - 07 89 61 51 21

BODY DISTRIBUTION arp 02-15_A18519.indd 1

09/02/16 16:10

yo remorques

HOMOLOGUÉ
UTAC ET MINES

à partir de

2.460€ TTC

REMORQUE TYPE CCT4

- Roues jumelées pivotantes*
- Chargement au sol*
- Timon central
+ biellette amovible
- Charge utile : 230kg



* Breveté

Photos non contractuelles



YouTube



ZA Vague de la Noé - 35680 Domalain - FRANCE
☎ 02 99 49 57 99 - commercial@yoremorques.fr
www.yo-remorques.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

LES 24 HEURES CAMIONS DU MANS

Du 7 au 9 octobre 2016

Organisation : BRETON Maurice et GÉRARD Liliane
Tél : 06 33 35 41 41

Inscription : Mme MAZARD Béatrice
22 Chemin des Relançons
25000 - BESANÇON

Tél : 03 81 80 70 05 - E-mail : damebea25@gmail.com



Participants : C'est notre première sortie avec le CCC Est : OUI - NON

Monsieur : Prénom :
 Madame : Prénom :
 Autres personnes :
 Adresse :
 C.P. : Ville :
 N° téléphone fixe : portable :
 Adresse Internet : Club
 N° FFACCC : L'immatriculation du véhicule :
 Marque du véhicule :

Sont inclus dans le prix : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans cette revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et les visites non mentionnés dans le programme, etc

Montant de la sortie :

Parking par véhicule et pour la durée de la manifestation.
 Possibilité de violanges (eaux grises et noires) et plein d'eau : ...36,00 € X N° de véhicule = €
 Par personne :35,00 € X N° de personnes = €
 (gratuit pour les enfants de moins de 16 ans)
 TOTAL du chèque à libeller à l'ordre de : WOLTERS KLUWER
 =€

Frais d'organisation :8,00 € X N° de personnes = €
 TOTAL du chèque à libeller à l'ordre du : CCC EST = €

Date limite d'inscription : 15 septembre 2016 Les chèques de paiement doivent être parvenus à cette date aux organisateurs.

- Cette manifestation est ouverte à tous les clubs - Avec une limitation de 50 véhicules.

Conditions générales : elles sont reprises dans les dernières pages de la présente revue.

En cas d'annulation : voir les conditions générales en dernières pages de la revue.

Je soussigné M. agissant pour moi-même ou pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Date et signature de l'organisateur

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.



AGAY - SÉJOUR AU ROYAL CAMPING

Du 21 octobre au 11 novembre 2016

Organisation : Mauricette et Robert Poulet - Tél : 03.84.81.63.13 - 06.34.41.71.22

Inscription et règlement à adresser à : M. DRAUT Régis - 54 place Cardot - 08140 - DOUZY

Téléphones : 03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92 - E-mail : regis.draut@orange.fr

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue ? OUI - NON

Monsieur : _____ - Prénom : _____

Madame : _____ - Prénom : _____

Enfants : _____ - Dates de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ - Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Adresse E-mail : _____ @ _____

N°N adht. FFACCC : _____ Club : _____

CC immatriculation : _____ Longueur : _____ Hauteur : _____

Voiture ou remorque ? OUI - NON

Participation :

- Réservation d'une semaine par équipage : 10,00 €
- Semaine supplémentaire : 10,00 €
- Surcoût adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par semaine et par équipage

_____ € --> Chèque à libeller au nom du CCC Est

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 € --> 2^{ème} chèque à libeller au nom du CCC Est

Tarif journalier du camping à régler sur place au «Royal Camping :»

- 1 ou 2 personnes : 15,50 € y compris branchement électrique (6 ampères.)
- Personne supplémentaire : 3,00 €
- 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
- Taxe de séjour : 0,60 € par jour et par personne

Période souhaitée (selon disponibilités) - Durée limitée à 2 périodes de 7 nuits.

Cochez la période choisie : ☐ - du 21 au 28 octobre

☐ - du 28 octobre au 4 novembre

☐ - du 4 novembre au 11 novembre

Les places seront attribuées en fonction des disponibilités et des véhicules encore attendus.

Paiement : Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à l'adresse indiquées ci-dessus au plus tard le :

1^{er} octobre 2016.

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin.

Je soussigné, M. ou Mme _____ agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1980.

Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N° IM075100284 / Assurance MACIF N° 15195876

Siège social : 20/22 rue Louis Armand - 75015 - PARIS - Téléphone : 01 45 58 57 06 - E-mail : seccffaccc@orange.fr

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Pour pouvoir participer, il faut être membre du club.

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

AGAY - SÉJOUR AU ROYAL CAMPING

Du vendredi 21 octobre au vendredi 11 novembre 2016

Attention, les séjours se font exceptionnellement de vendredi à vendredi et non de jeudi à jeudi.

Adresse : ROYAL CAMPING - Camp long
Rue Marie-Louise Robinson
83530 - AGAY

Si vous êtes intéressés par cette manifestation, conservez ces pages de Vadrouille. En effet, selon votre club d'appartenance, elles paraîtront peut-être trop tard, voire pas du tout dans le bulletin de votre club.

Coordonnées GPS : N 43° 25' 12" - E 06° 51' 25"

Organisateurs : Mauricette et Robert Poulet
Tél : 03 84 81 63 13 - 06 32 41 71 22

Inscriptions à adresser à :
M. Draut Régis
54 Place Cardot
08140 - DOUZY

Tél : 03 24 26 45 19 - 06 16 56 27 92

E-mail : regis.draut@orange.fr

Participation pour les périodes du 21 au 28 octobre, 28 octobre au 4 novembre, et du 4 au 11 novembre.

- Réservation d'une semaine, par équipage : 10,00 €
- Semaine supplémentaire : 10,00 €
- Surcoût adhérent direct à la FFACCC (UCCF), par semaine et par équipage : 10,00 €

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 €

Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du CCC Est.

À noter :

- Le tarif journalier du camping étant majoré de 2 €, le CCC Est réduit sa participation de 12 € à 10 €. Ainsi, les participants ne subiront pas d'augmentation par rapport aux autres séjours. (A noter que le tarif journalier repassera à 13,50 € pour la session de printemps.)
- Les périodes vont de vendredi à vendredi. (Et non de jeudi à jeudi.)

Tarif journalier du camping - à payer sur site :

- 1 ou 2 personnes, avec branchement électrique (6 ampères) : 15,50 €
 - Personne supplémentaire : 3,00 €
 - 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
 - Taxe de séjour par jour et par personne : 0,60 €
-
- Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.
 - Aucune confirmation de l'acceptation sera envoyée.
 - Vous ne serez contactés qu'en cas de mise sur liste d'attente.
 - En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour est au minimum de 8 jours. (7 nuitées)
 - Possibilité d'un deuxième séjour (7 nuitées) maximum.





Orcada
voyages

*L'autre façon
de partir
en camping-car*

WWW.ORCADA-VOYAGES.COM

MERCI DE M'ENVOYER VOTRE
CATALOGUE GRATUITEMENT

Nom & prénom _____

Adresse _____

Portable _____

Email _____

ORCADA VOYAGES
20 RUE GUSTAVE FLAUBERT
38100 GRENOBLE

04 76 49 17 68
CONTACT@ORCADA-VOYAGES.COM

Imm n°IM 038 100034 - RCS Grenoble 498 609 604
Garantie financière : Schneider Brothers & Partners Ltd
RCP : HISCOX Paris 75002



VOYAGISTE PAN TRAVEL ROUMANIE

PARTENAIRE
FFACCC DEPUIS 2013

Découvrez la ROUMANIE en camping-car:

- voyages en groupe accompagnés
- voyages individuels (auto-tours)

Retrouvez notre offre détaillée sur

www.pantravel.ro/cc

ou contactez-nous pour des informations supplémentaires:

AGENTIA DE TURISM PAN TRAVEL

Str. Traian Grozavescu nr. 13

CLUJ-NAPOCA 400305

ROUMANIE

Tel: 00 40 264 420 516

Portable: 00 40 722 513 100

Email: office@pantravel.ro



LA DOUCE ROUMANIE EN CAMPING-CAR

Séjour du 3 au 27 juin 2017

POINTS FORTS

- * Les châteaux de Bran et Peles
- * Les villes médiévales de Sighisoara, Sibiu, Brasov
- * Les églises en bois de Maramures
- * Les Monastères Peints de Bucovine
- * Le Delta du Danube
- * Bucarest, la capitale de la Roumanie
- * Timisoara, la ville symbole de la Révolution de 1989
- * Sibiu, capitale culturelle européenne 2007



PROGRAMME

- | | |
|---------|--|
| Jour 1 | Hongrie - Timisoara (95 km en Roumanie) |
| Jour 2 | Timisoara et ses environs (en autocar privé) |
| Jour 3 | Timisoara - Simeria (207 km) |
| Jour 4 | Simeria - Sibiu (60 km, ensuite en autocar privé) |
| Jour 5 | Sibiu - Sighisoara - Sibiu en autocar privé (250 km) |
| Jour 6 | Sibiu - Fagaras - Brasov (170 km) |
| Jour 7 | Brasov et ses environs en autocar privé |
| Jour 8 | Bran - Brasov - Predeal - Sinaia - Ploiesti - Bucarest (160 km) |
| Jour 9 | Découverte de Bucarest en autocar privé |
| Jour 10 | Bucarest sur place - JOURNÉE LIBRE |
| Jour 11 | Bucarest - Delta (317 km) |
| Jour 12 | Delta en barques à moteur hors-bord |
| Jour 13 | Delta du Danube |
| Jour 14 | Delta - Berca (260 km) |
| Jour 15 | Berca - Siriu - Intorsura Buzaului - Brasov (220 km) |
| Jour 16 | Brasov sur place |
| Jour 17 | Brasov - Miercurea Ciuc - Gheorgheni - Lacu - Rosu - Cheile Bicazului - Bicaz (242 km) |
| Jour 18 | Bicaz - Targu Neamt - Agapia - Bucovine - 211 km) |
| Jour 19 | Tour des monastères peints de Bucovine (120 km) |
| Jour 20 | Bucovine sur place - JOURNÉE LIBRE |
| Jour 21 | Bucovine - Iacobenii - Borsa - Maramures (230 km) |
| Jour 22 | Maramures sur place (80 km) |
| Jour 23 | Balade en train à vapeur |
| Jour 24 | Autres visites au Maramures (en car touristique) (140 km) |
| Jour 25 | (150 km +...) |



Séjour limité à 15 camping-cars

NOTA : LE PROGRAMME DÉTAILLÉ EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'ACCRÉPA

FICHE TECHNIQUE

Prix

1 adulte / CC: 1420 EUR / personne
2 adultes / CC: 1250 EUR / personne
3 adultes / CC: 1110 EUR / personne

Circuit organisé par :

PAN TRAVEL ROUMANIE

Accompagnateur : ANDREI

Le prix comprend :

• Hébergement :

- 11 nuits en Camping avec eau et électricité
- 10 nuits stationnement chez l'habitant (eau, vidange et électricité selon possibilité)
- 2 nuits en chambres d'hôtes chez l'habitant (au Delta du Danube)
- 1 nuit en parking gardé d'une pension

Note : pour la période du séjour au Delta, les camping-cars restent pour 2 nuits dans la cour gardée d'un gîte, en disposant d'électricité.

• Repas :

- 11 petits déjeuners
- 5 déjeuners en restaurant
- 2 déjeuners pique-nique
- 12 dîners (11 en table d'hôtes +1 dîner de bienvenue)
- 1 dîner de fête avec de la musique folklorique traditionnelle

Note : dans certains endroits les repas n'incluent pas les boissons (sauf pour le dîner de fête)

• Activités :

- 1 dégustation de vins
- 2 jours balade en barque au Delta du Danube avec un guide ornithologue
- 7 tours guidés en autocar privé (Timisoara, Sibiu, Sighisoara, Brasov, Bucarest, 2 au Maramures)
- 1 double transfert en autocar privé au Maramures
- 1 balade en train à vapeurs dans la Vallée de Vaser
- 1 balade en charette
- visites guidées pour tous les sites inclus au programme

• Autres :

- guide touristique accompagnateur francophone attesté pour l'intégralité du programme en Roumanie
- dossier de voyage détaillé jour par jour
- des autocollants pour les camping-cars
- une carte détaillée de la Roumanie / équipage et des plaquettes porte-carte
- des marqueurs couleur pour traces sur les cartes
- une carte (puce) SIM/ équipage (prière de ramener un téléphone pas codé)
- assistance téléphonique de l'Agence 24h/24h
- 1 GPS (carte de Roumanie et points de chute inclus) par équipage
- les billets d'entrée pour toutes les visites prévues au programme
- 1 CD avec les photos numériques du parcours, fait par votre guide (il sera envoyé après la fin du circuit)

Journées libres (Jours 10, 16, 20)

-

LA DOUCE ROUMANIE

Séjour du 3 au 27 juin 2017

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

A retourner avant le **30 juin 2016**, sans règlement, à :

Jocelyne Leblanc - 2, rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS-PATE - Tél : 06.10.92.08.22

**En retour vous recevrez les informations concernant le règlement
qui sera à effectuer par virement bancaire**

Je soussigne, (*nom et prénom*)

.....

Adresse (rue) Code postal

Ville..... Pays

Téléphone domicile Portable

Adresse e-mail (courriel).....

*Agissant pour mon compte et celui des personnes indiquées sur ce bulletin, souhaite
procéder à la réservation du voyage défini au-dessus. J'ai pris connaissance des
conditions générales et particulières de vente.*

Participants (y compris le signataire du bulletin)

Nom et prénom	Date de naissance

Membre adhérent au Club (marquer le nom).....

☐ Un animal nous accompagne et nous assumons les frais relatifs à sa présence.

Véhicule marque Nr. Plaque

Longueur m Largeur m Hauteur m Poids :

Prix du voyage : € / personne X personne(s) =

Mode de règlement : SELON LE CONTRAT (30% + 40% par versement bancaire
anticipé + 30% à l'arrivée en Roumanie)

Je souhaite recevoir mon contrat (cocher votre option) :

☐ Par mél (e-mail)

☐ Par courrier

Date et signature

Sourions un peu...La nouvelle édition du Petit Robert est arrivée...

- * Grand Amour Expression datant du 15^{ème} siècle, lorsque l'espérance de vie était de 35 ans
- * Autobus Véhicule qui roule deux fois plus vite quand on court après que quand on est assis dedans
- * Le Gospel C'est quand ton gamin a pris un coup de soleil
- * G.P.S. Seule femme que les hommes écoutent pour trouver leur chemin
- * Homme riche Celui qui gagne plus d'argent que ce que sa femme en dépense
- * « Oui Chérie » Gain de temps
- * Pharmacie Confiserie pour vieux
- * Porte-clefs Invention très pratique qui permet de perdre toutes ses clefs d'un coup au lieu de les perdre une par une.
- * Titeuf Ce qui sort de la TitePoule



WATELLIER, LE SPECIALISTE DU CAMPING-CAR ET DE LA CARAVANE



- Près de 100 véhicules neufs et d'occasion disponibles sur notre parc.
- Réparation, entretien, carrosserie
- Vente et pose d'Accessoires
- Financement, Assurance
- SAV toutes marques
- Location

WATELLIER
Rue Emile Combes, 60600 ERQUERY
Tél. 03 44 50 15 07
sas-wattellier@wattellier.com
GPS : N. 49°24'30", E. 2°27'59"

MAGASIN ACCESSOIRES

RÉPARATEUR AGRÉÉ FIAT PRO

www.wattellier.com



Retrouvez-nous sur :
www.facebook.com/CLCLoisirs
www.twitter.com/CLCLoisirs

REVEILLON 2015

A POUZAY (37)



Mercredi 30 décembre :

Après avoir garé nos camping cars aidés par de charmants placeurs, les accrépiens sont heureux de se retrouver mais il ne faut pas oublier le briefing de 18h. Après le discours d'Alain LEROUX président de l'AOC C sous l'œil amusé de Pervenche, nous avons pu faire connaissance avec un verre à la main...

Nous sommes conviés à revenir à 20h pour une soirée en musique



Jeudi 31 Décembre : Matinée libre ou balade mais apéro à 12h. Quel accueil...

Après midi libre mais il faut se préparer pour 19h30, une sieste s'impose



19h30 : Nous découvrons une salle joliment décorée, tout est fin prêt pour un super réveillon...



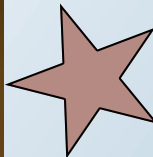
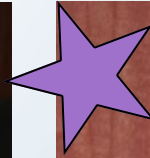
MINUIT



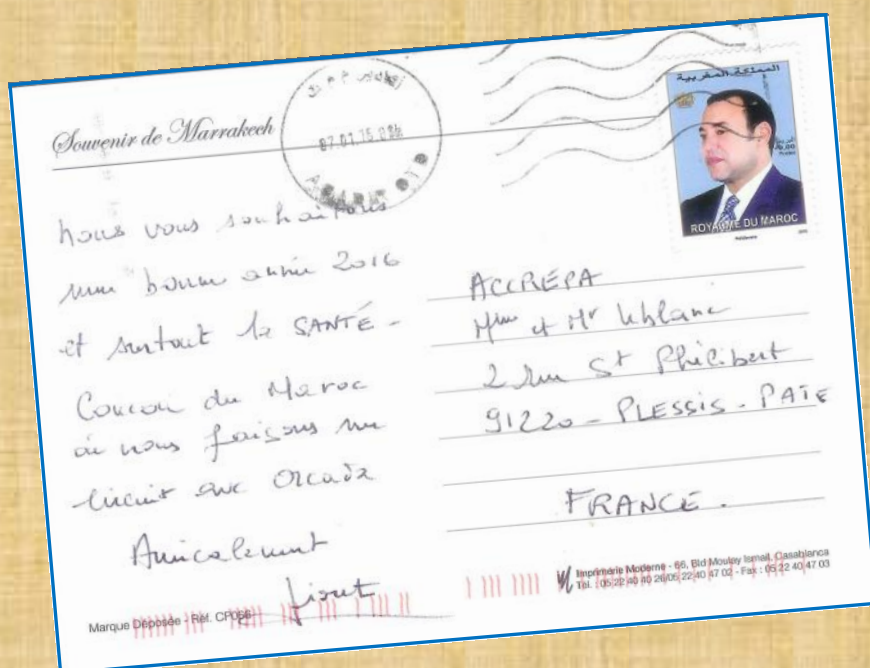
**MERCI A
PERVENCHE ET JACKIE**



NOS GENTILS ORGANISATEURS



Ils ont pensé à nous



Je vous souhaite de
belles balades dans vos
maisons à roulettes
A bientôt...



Association Camping-Cariste Région Parisienne

Bulletin d'adhésion - Année 2016 -

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Ces questions n'ont qu'un seul but :

Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession.....
Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession.....
Autres participants	
Adresse	
Code postal	Ville
 Domicile.....	Portable.....
Adresse @	
Marque et type de votre camping-car.....	
Avez-vous la CiBi ?	
Avez-vous été auparavant membre d'un club de Camping-Caristes ?	
Si oui, lequel ? S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC	
Indiquez votre n° d'adhérent Possédez-vous la plaque bleue ?	

Droit d'entrée pour la première adhésion **10** euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Cotisation année 2016 **60** euros

Pour une adhésion au 1er juillet 2016 **40** euros + le droit d'entrée : **10** euros

Date & Signature

Paiement par chèque à l'ordre de l'**ACcRéPa**, à retourner à :

Jocelyne LEBLANC
2, rue Saint Philibert
91220 LE PLESSIS-PATE

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

Conditions générales

Conformément aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est ci-dessous reproduit ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant dans le présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-5 du Code du tourisme, il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud- Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Extraits du Code du tourisme :

ART. R211-3 - Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par la présente section.

ART.R211-3-1-L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L 141-3 ou le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-2.

Article R211- 4 - Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage/ séjour tels que :

- 1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
 - 2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
 - 3° Les prestations de restauration proposées ;
 - 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
 - 5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
 - 6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
 - 7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ ;
 - 8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.
 - 9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-8 ;
 - 10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
 - 11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-9, R211-12 et R211-10 et R211-11 ;
 - 12°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.
 - 13°. Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.
- ART.R211-5** - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.
- ART, R211-6** - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :
- 1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
 - 2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates ;
 - 3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour ;
 - 4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
 - 5°. Les prestations de restauration proposées ;
 - 6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
 - 7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
 - 8°. Le prix total des prestations facturées ainsi qu'une indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8 ;
 - 9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
 - 10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.
 - 11°. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
 - 12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
 - 13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R2 11-4 ci-dessus.
 - 14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
 - 15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11 ;
 - 16°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.
 - 17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.
 - 18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes ;

- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
 - 20°. La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13°de l'article R211-4 ;
 - 21°. L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée. ART. R211-7 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet, Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur. **ART. R211-8** - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. ART.R211-9 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :
 - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
 - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur, et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.
 - ART, R211-10** - Dans le cas prévu à l'article L211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.
 - ART.R211-11** - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :
 - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix ;
 - soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.
- Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14°de l'article R211-6.
- Conditions particulières Itinéraire de voyage**
- L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.
- Lieu et horaire de départ**
- La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.
- Formalités**
- Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.
- Annulation, modification et cession**
- En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :**
- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,
 - de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,
 - de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,
 - de 7 à 2 jours du départ : 75% u prix du voyage.
 - moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage. Toute cession (voir l'article R211-9 ci-dessus) pourra entraîner des frais d'un montant de 10 € par personne.
- L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 camping-cars : Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.
- Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.
- Nota : Pour certains voyages, la FFACCC se réserve le droit de proposer, en option, une assurance Annulation et Interruption de Voyage et de Séjour.**
- Les règlements**
- Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.
- Situation particulières**
- En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.
- Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.



Concessionnaire: **challenger** **RAPIDO** **bürstner** **ADRIA** **Dethleffs** **PILOTE** **ContVendôme** **PLA** **RIMOR**

51 Avenue Georges Clémenceau , 77400 LAGNY SUR MARNE (5min de Disneyland) - Tel : 01.64.12.48.48
Mail : Campingcar77@gmail.com - Ouvert du Lundi au Samedi



250

Camping-cars
EXPOSITION PERMANENTE !

- * Destockage
- * Neufs
- * Occasions



www.campingcar-77.com



PASS CAMPING-CAR

Votre réparateur à DOMICILE
en Ile de France, 27, 60 et 76

Retrouvez tout sur notre site web : www.passcamping-car.com

Réparation, entretien, pose d'accessoires pour votre :
camping-car, fourgon, caravane, mobil home...



Prix horaire : 58€ TTC

Forfaits pour les poses d'accessoires et l'entretien courant

Forfait de déplacement selon la zone géographique

Devis Gratuit

Pour plus d'informations :

Tél : 01 34 25 93 81 - Portable : 06 27 85 29 40

Mail : contact@passcamping-car.com - Site : www.passcamping-car.com

*Ile de France : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.

SARL unipersonnelle au capital de 7000€ - 95 rue des Falaises - 95280 Jouy le Moutier

R.C.S PONTOISE 792 414 724